

# Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr) • [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr) • 01.55.82.80.80 • **Suivez-nous sur facebook ou**

**Instagram :** [http://instagram.com/cgt\\_finances\\_publiques](http://instagram.com/cgt_finances_publiques) **f** : @cgt\_finpub (CGTFinancesPubliques)

## 2E CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES DU 17 AVRIL 2025

Avant de commencer ce deuxième conseil de promotion, il est bon de rappeler le contexte politique dans lequel nous nous trouvons. La situation politique est toujours surdéterminée par le fait qu'en juin et juillet derniers, **Emmanuel Macron a déclenché des élections législatives qu'il a perdues**. La valse des ministres qui s'en ait suivi est de l'ordre du commentaire.

Ce qui ne change pas en revanche, c'est l'obstination des gouvernements dans l'erreur budgétaire pour notre pays. Le gouvernement Bayrou a fait passer en force une loi de finances initiale reprenant à gros traits celle qui avait valu à son prédécesseur d'être censuré. En totale contradiction avec le résultat des élections, ce budget est le plus austéritaire depuis des décennies. C'est un coup de force antidémocratique contre lequel la CGT s'est mobilisée. Le gouvernement parlait ces derniers jours de rechercher entre 40 et 60 milliards d'euros d'économies dans les dépenses, alors que le contre-budget du NFP avait proposé 60 milliards d'euros de recettes supplémentaires en imposant davantage les ultra-riches et les grandes entreprises. Nous, fonctionnaires des Finances Publiques, sommes bien placés pour savoir que le déficit budgétaire et la dette sont de bien mauvais épouvantails pour cacher la volonté de casser les services publics.

Ainsi, concernant notre administration, la suppression de 550 postes a été confirmée. Les directions départementales ont commencé à recevoir la liste des suppressions qu'elles doivent opérer. Ces suppressions de poste ajoutent de la pression dans des services déjà en tension. La CGT Finances Publiques se tient solidaire des collègues affectés par cette inconséquence gouvernementale.

### Affectations et mouvements de mutation

Ces suppressions de postes, bien que concernant principalement des agents B et C, ont un impact général sur les services et donc aussi sur l'affectation des inspecteurs stagiaires de notre promotion. Certains nous ont indiqué que leur direction les avait déjà avertis qu'ils ne seraient finalement pas affectés au poste sur lequel ils avaient été prépositionnés. Pire, certains seront tout simplement affectés sur un autre bloc fonctionnel, quel intérêt de la formation dans ce cas et que dire du déroulé du SPP à venir ?

La suppression du mouvement local des inspecteurs, décidée par la direction en début d'année, impacte à la fois la sérénité des inspecteurs stagiaires et titulaires et l'attractivité de la DGFIP en général. En effet, les candidats externes n'auront plus d'élément tangible pour prévoir le type de poste sur lequel ils seront affectés. Quant aux faux externes, aux internes et aux titulaires, ils risquent d'être enfermés sur le métier qu'ils ont exercé jusqu'ici. Enfin, les priorités et critères supplémentaires n'auront plus véritablement cours au niveau local, puisque les directions pourront simplement faire valoir que le profil de tel ou tel candidat a été jugé meilleur que celui d'un prioritaire. Enfin, ce système du tout au choix, au fil de l'eau, présente un risque élevé de discriminations. Comment seront considérés les collègues en temps partiel, les collègues en situation de handicap et les militants syndicaux ?

L'ensemble de ces politiques vise à libéraliser la fonction publique et contribue grandement à développer le mal-être et la dégradation de nos conditions de travail, y compris à l'ENFIP. La CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat de la destruction du service public dont fait l'objet la DGFIP depuis tant d'années.

Par ailleurs, une de nos revendications les plus structurantes est que les **stagiaires soient affectés dans le même mouvement que les titulaires**, avec un bloc laissé au libre choix des stagiaires. À défaut d'allonger la scolarité comme le revendique la CGT Finances Publiques, cette mesure simple permettrait par elle-même de résoudre plusieurs points. Tout d'abord, en laissant les stagiaires choisir leur bloc, cela leur permettrait de candidater à toutes les directions nationales au choix, et pas seulement celles compatibles avec le bloc qui leur a été attribué. De plus, cela garantirait une égalité entre titulaires et stagiaires, notamment concernant les départements ouverts ou non et les priorités. Enfin, cela laisserait plus de temps aux stagiaires afin de mûrir leurs choix, à la fois géographique et fonctionnels, avant de devoir prendre des décisions les engageant pour 3 ans. Cela est particulièrement vrai pour les externes qui ne connaissaient pas notre administration avant d'arriver en formation en septembre.

De plus, pour terminer sur le sujet des mouvements nationaux de mutation, nous avons noté que de nombreux stagiaires de Clermont-Ferrand avaient été convoqués par des directions nationales pour des entretiens en région parisienne. Afin de ne pas gréver leurs chances par rapport aux autres candidats, beaucoup s'y sont rendus et ont perdu un trentième de salaire. Comme relevé lors du dernier conseil de promotion, une solution doit être apportée à cette inégalité de traitement. Pour la CGT, la direction et l'ENFiP doivent tout mettre en œuvre pour que les bureaux recruteurs respectent les règles du jeu à savoir des entretiens en visio.

Enfin, le mouvement national de janvier crée aussi des incertitudes géographiques pour nombre de stagiaires. L'an dernier, environ un stagiaire sur douze a été affecté en mai à un poste au choix dans un département différent de son département de prépositionnement. La direction n'a pas prévu de suivi particulier pour ces stagiaires. Le bureau mobilités RH devrait au moins annoncer une date claire et bien en avance pour la publication du mouvement national. C'est d'ailleurs une revendication des titulaires aussi. Les stagiaires n'en ont aujourd'hui pas connaissance. Le fait de prévoir de déménager en environ une semaine crée beaucoup de stress dans la promotion.

## Traitement et indemnités

Concernant le traitement des agents, la revalorisation de l'ACF (allocation complémentaire de fonction) à hauteur de 6 points en 2024 et 4 points en 2025 ne suffira pas à compenser l'inflation et le gel du point d'indice. Les conditions matérielles d'existence de l'ensemble des agents de la fonction publique continuent donc de se dégrader. La CGT Finances Publiques continue de revendiquer une augmentation de 40 points d'ACF qui correspond au pouvoir d'achat perdu par la mise en place des politiques d'austérité au sein de la fonction publique. Les stagiaires de l'ENFiP qui seront titulaires dans quelques mois n'y échappent pas. La CGT revendique toujours une augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de 10 % afin de rattraper l'appauvrissement des agents perpétré par l'État, leur propre employeur.

Les indemnités de stage n'ont pas été revalorisées depuis 2006, elles ne sont plus en adéquation avec le coût de la vie pour les stagiaires. La CGT Finances Publiques demande leur revalorisation.

## Allongement et dé-densification de la scolarité

Comme lors du dernier conseil de promotion et encore plus lors de ces mois de blocs fonctionnels, la densité des enseignements a été particulièrement notée par notre syndicat. Elle découle directement du manque de temps lié à la formation : celle-ci doit être dé-densifiée. De nombreux stagiaires se sont plaints de ne pas pouvoir aborder sereinement les évaluations de compétence. Encore plus, des sujets importants pour tout agent des Finances Publiques ont dû être abordés trop succinctement, au milieu de semaines chargées d'éléments plus centraux pour les UC. Afin de pallier ce problème tout en maintenant la scolarité à 8 mois, l'évaluation en continu des compétences plutôt que par des épreuves finales pourrait être étudiée. D'ailleurs, le nombre élevé de stagiaires présents aux cours de soutien (655 sur une promotion de 1350 personnes) démontre la difficulté pour tous les stagiaires de suivre sereinement leur scolarité.

Au sujet des épreuves finales, il a été remarqué dans certains blocs comme le contrôle fiscal que certaines épreuves finales (comme l'UC1 du contrôle fiscal) étaient plus difficiles que les épreuves formatives et avec un temps de composition insuffisant. Enfin quelle crédibilité accorder aux évaluations alors que les épreuves ont dû être interrompues au vu de coquilles dans les sujets ? En gestion publique d'État et en PCR, un des exercices de l'épreuve d'entraînement n'avait pas été abordé en cours au préalable, quel en est l'intérêt ? À tous les stagiaires, le temps de composition de 1h15 a semblé insuffisant.

Enfin, la scolarité en établissement semble devoir à nouveau se conclure par les conférences dites estivales, dont nous avons reçu les dates dans le document préparatoire à ce conseil, alors que les stagiaires n'ont toujours pas

été convoqués. La CGT Finances Publiques revendique soit l'arrêt de ces conférences, soit leur déplacement à l'automne, une fois les stagiaires titularisés. À défaut, et pour atteindre l'objectif de regrouper les anciens camarades de promotion, nous vous demandons d'amender le calendrier pour que les deux sessions se suivent autour d'un même weekend.

**C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique une scolarité rallongée** à au moins une année scolaire complète afin de former au mieux les collègues qui devront demain endosser leur rôle de cadre de la fonction publique. Alors que le second cycle de négociations sur l'égalité femme-homme s'ouvre, la scolarité n'est pas compatible avec le calendrier scolaire des enfants et ne tient pas compte des familles mono-parentales.

Cette année pourrait de plus être entrecoupée d'une période en service pour mieux appréhender la réalité du travail, en particulier pour les externes. De plus, nous revendiquons une demi-journée de T.T.A. supplémentaire par semaine afin d'avoir le temps nécessaire pour assimiler les enseignements. Nous souhaitons aussi avoir un temps de reformulation (exercices réalisés collectivement) à la fin de chaque thème, ainsi qu'un temps de révision plus important avant les évaluations.

Concernant le dispositif Ariane 4+1, la journée d'autonomie est vécue comme une respiration nécessaire dans une scolarité trop dense. Elle n'en reste pas moins une journée de travail comme une autre, comprenant parfois des enseignements essentiels et qui se retrouvent donc absents des supports de cours. La C.G.T. Finances Publiques revendique en lieu et place de cette journée le temps nécessaire pour assimiler les connaissances.

## Infantilisation des stagiaires

La CGT Finances Publiques déplore depuis des années l'infantilisation des stagiaires. À Clermont-Ferrand, c'est l'accès au bâtiment qui est source de conflits et de tensions. Si ce problème semble s'être détendu au second semestre, la CGT revendique la suppression de l'UC comportement. En effet, elle n'a pas lieu d'être entre collègues. Si des collègues se rendent coupables de manquements de tout ordre, ils peuvent être sanctionnés. Mais le comportement n'est pas une unité de compétence à proprement parler pour un inspecteur des finances publiques.

Enfin, pour parler des prochaines dates du calendrier, nous souhaitons rappeler votre attention sur le vendredi 30 mai, qui est chômé dans les écoles mais pas dans nos services. D'autre part, merci de nous communiquer la date du prochain conseil de promotion.

Nous vous remercions pour votre attention et nous cédon la parole à nos collègues.



## Restez informés, Suivez-nous !



Facebook  
@cgtenfip



Instagram  
@cgtenfip



Telegram  
@cgtenfip



CGTENFIP

@CGTENFIP

Adresse mail : [cgtenfip@gmail.com](mailto:cgtenfip@gmail.com)

# Compte-Rendu de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr) • [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr) • 01.55.82.80.80 • Suivez-nous sur facebook ou Instagram : [http://instagram.com/cgt\\_finances\\_publiques](http://instagram.com/cgt_finances_publiques) • [@cgt\\_financespubliques](https://www.facebook.com/cgt_financespubliques)

**Le conseil de promotion a débuté par une prise de parole liminaire des quatre organisations syndicales représentées. Vous pouvez retrouver celle de la CGT Finances Publiques sur notre site internet. Nos principales revendications sont l'allongement de la durée de la scolarité à une année scolaire complète ; l'affectation des stagiaires dans le même mouvement que les titulaires, avec un bloc laissé au libre choix des stagiaires ; et le retour du mouvement local d'affectation, supprimé cette année 2025 et remplacé par des affectations au choix et au fil de l'eau sur tous les postes locaux.**

**La CGT Finances Publiques** a commencé par rappeler le contexte politique, surdéterminée par le fait qu'en juin et juillet derniers, Emmanuel Macron a déclenché des élections législatives qu'il a perdues et dont il n'a pas respecté le résultat. Le budget 2025 en cours de mise en œuvre est illégitime. Il a été passé sans vote de l'Assemblée nationale et reprend sensiblement celui qui a valu au gouvernement Barnier d'être censuré.

La Direction a ensuite pris la parole pour répondre à nos déclarations liminaires et à nos questions.

## REVENDEICATIONS ÉCARTÉES ET NON DISCUTÉES

Elle a commencé par évacuer les sujets nationaux. La direction a indiqué qu'elle notait et faisait remonter nos revendications concernant l'affectation des stagiaires et leur traitement. Concernant le cas des stagiaires finalement affectés sur un poste local qui n'était pas celui de leur prépositionnement et qui ne correspond plus à leur bloc fonctionnel, la direction nous a demandé de lui faire remonter les cas.

Concernant le libre choix des blocs fonctionnels par les stagiaires, la direction a invoqué les nécessités de service pour laisser de côté cette proposition.

## MOUVEMENT DE JANVIER

La discussion s'est ensuite amorcée par le sujet du mouvement national de janvier, dans lequel les stagiaires ont pu postuler sur des postes au choix. Tous les participant-es confirment un problème d'égalité posé par les convocations pour des entretiens dans des bureaux en région parisienne.

La direction de Clermont-Ferrand a rappelé sa position : elle applique la règle nationale, à savoir que les entretiens doivent se tenir à distance et hors des heures de cours et d'autonomie. Elle retient donc un trentième de rémunération aux agent-es qui s'absentent pour passer des entretiens.

De même, la direction nationale a préféré répondre en pointant du doigt la responsabilité des stagiaires qui se rendaient aux entretiens sans la prévenir. Or, mettre en avant la responsabilité individuelle des stagiaires revient à écarter l'asymétrie fondamentale d'une relation entre service recruteur d'un côté et candidat de l'autre. **Ceci n'est donc pas un argument recevable pour la CGT Finances publiques.**

D'autre part, sur la question de la formulation des vœux, en théorie les stagiaires devraient pouvoir candidater avec le nombre de vœux qu'ils souhaitent et dans leur ordre préféré. La direction a réitéré qu'elle rappelait aussi ces règles aux services centraux, mais s'est montrée incapable d'apporter une solution pour les services qui demandent aux stagiaires de renoncer à d'autres vœux ou de changer l'ordre de leurs vœux. Cette situation impacte les stagiaires, qui à cause de cette ambiguïté peuvent craindre un refus de leur(s) candidature(s).

**La CGT Finances Publiques** rappelle que cette difficulté devrait être prise en charge par l'Enfip et non peser sur les stagiaires.

Enfin, nous avons demandé que le bureau mobilités RH annonce une date claire et au moins un peu plus tôt pour la publication du mouvement national début mai. La direction nous a indiqué que le bureau faisait de son mieux mais ne pouvait pas plus.

## ORGANISATION DU CONTENU DE LA SCOLARITÉ

Le contenu de la scolarité a ensuite été longuement discuté. Les interventions des différents élus des organisations syndicales indiquent des différences d'appréciation selon les stagiaires et les syndicats. Toutefois, quelques points faisaient consensus. Tout d'abord, la Direction a confirmé explicitement la nécessité de réduire la densité des enseignements et de rallonger la durée de la scolarité. Cette densité était selon ses propres termes déjà constatée quand la scolarité faisait un an, ou qu'elle était entrecoupée d'une période en service de 6 mois. La direction indique par ailleurs discuter régulièrement avec les services pour adapter la formation de l'Enfip à leurs besoins. Ces retours pointeront dans le sens d'une nécessaire meilleure maîtrise des fondamentaux, quitte à sacrifier d'autres éléments plus précis et qui seront repris en service ou lors du parcours de formation complémentaire.

L'organisation de la scolarité a été discutée en termes de ressenti de pression, d'équilibre entre les cours en autonomie et en classe, de qualité des supports de cours, d'ajustement des évaluations, de disparité entre les groupes, d'absence de reformulation automatique suite aux cours en autonomie, et de documents de synthèse les concernant. Les coquilles ou points litigieux des évaluations de compétence ont aussi été soulignés.

Le passage des évaluations en contrôle continu a été évoqué, mais rejeté par l'administration. Celle-ci indique qu'il induirait un surplus de pression sur les stagiaires, un risque d'inégalités entre elles et eux et une charge de travail trop importante pour l'Enfip. Toutefois, la direction étudierait la possibilité de simplifier le cérémonial autour des évaluations de compétence, afin de diminuer cette pression ressentie par les stagiaires et qui a été longuement discutée.

## APPROFONDISSEMENT DE LA FORMATION ANTI-DISCRIMINATIONS

Nos collègues de Solidaires Finances Publiques ont développé l'idée d'améliorer la formation des agents contre les discriminations. Les modules aujourd'hui dispensés en socle sont pertinents mais insuffisants, ils devraient être complétés par des apports récents des sciences sociales. La direction a alors répondu que ce cours paraissait déjà trop théorique et trop long à certains stagiaires, et qu'elle renvoyait ensuite vers les textes du ministère ou du défenseur des droits.

**La CGT Finances Publiques** rappelle à l'Enfip que c'est précisément son rôle de s'assurer de la bonne formation de tous les agents, afin qu'ils ne se rendent pas coupables de discrimination, harcèlement, agression ou tout autre fait répréhensible. Nous soutenons nos collègues de Solidaires dans cette démarche.

## PONT DU 30 MAI DURANT LA FPP

**La CGT Finances Publiques** a également demandé à la Direction les modalités applicables aux stagiaires pour le 30 mai 2025, jour ouvré durant lequel les écoles publiques seront fermées, par décision du ministère de l'éducation nationale. La Direction a indiqué que les stagiaires devront demander une autorisation d'absence à leur chef de service, qui pourra la leur accorder. Mais la direction a également indiqué qu'accorder un jour de congé à tous les stagiaires ce jour-là créerait une inégalité avec les titulaires. Pourtant, ceux-ci peuvent poser des jours de congés, contrairement aux stagiaires. Enfin, concernant la formation pratique probatoire qui commencera le 19 mai, la direction indique que sa note d'organisation sera envoyée aux stagiaires la semaine du 21 avril.

## ESTIVALES

La direction a confirmé que les convocations pour les conférences estivales seront bientôt envoyées. Elles se dérouleront du mercredi après-midi au vendredi matin. Nous avons demandé que les sessions se suivent autour d'un même weekend, ce qui a été repoussé en évoquant des raisons logistiques. Il est noté que les stagiaires qui auront dévalidé leur année à cause d'un trop grand nombre d'UC non validées pourront choisir de se rendre ou non à ces estivales.

Enfin, le prochain et dernier conseil de promotion se tiendra à Noisiel à une date qui reste à fixer fin juin.